

Date du Colloque :

Le lundi 17 mai 2010 de 10h00 à 17h00
Le mardi 18 mai 2010 de 09h30 à 13h00

Lieu du Colloque :

Salle Tavenas
102 avenue Pasteur
L-2311 Luxembourg

Langue :

Français

Inscriptions :

L'inscription est obligatoire en raison du nombre limité de places – seules les personnes inscrites seront admises.

- Inscription par email à l'adresse suivante :
fdef-colloques@uni.lu (nom, prénom, institution)

- Colloque gratuit

Renseignements :

Mme Armelle Arnould
Tel : +352 46 66 44 6619
Email : armelle.arnould@uni.lu



**La Faculté de Droit, d'Économie et de Finance
et
la section luxembourgeoise de l'Institut
International de Droit d'Expression et
d'Inspiration Françaises (IDEF)**

vous invitent à leur

COLLOQUE

**Aspects de droit
constitutionnel**

A propos de la révision constitutionnelle au
Grand-Duché de Luxembourg

A l'Université du Luxembourg,
les 17 et 18 mai 2010



Sous les auspices de Monsieur François Biltgen, Ministre de la Justice

Prenant appui sur la récente proposition de refonte de la constitution, la section luxembourgeoise de l'IDEF et la Faculté de droit, d'économie et de finance se sont associées pour organiser un colloque de droit constitutionnel. En bénéficiant de la participation d'éminents juristes et de hauts magistrats venant de la France, de la Belgique et du Luxembourg, cette manifestation vise à stimuler le débat constitutionnel au Grand-Duché. Les trois volets retenus : les droits fondamentaux, l'autorité de la constitution, les questions institutionnelles ; feront l'objet d'éclairages externes et internes destinés à animer une discussion et des échanges vivantes avec le public présent.

Programme

Lundi 17 mai

10h00 **Accueil :** *Jean-Mathias Goerens*, président de la section luxembourgeoise de l'IDEF, ancien membre de la Cour Constitutionnelle

10h15 **I. Les droits fondamentaux**

Présidence : *André Prüm*, doyen de la Faculté

Contributions de MM.

- *Dean Spielmann*, juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme
- *Achim Seifert*, professeur à l'Université du Luxembourg
- *Paul-Henri Meyers*, député, président de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

12h30 Déjeuner (buffet) offert sur place

14h00 **II. L'autorité de la Constitution**
(Contrôle de la constitutionnalité des lois et procédures de révision)

Présidence : *Marie-Paule Engel*, présidente de la Cour Constitutionnelle

Contributions de MM.

- *Jean-Louis Debré*, président du Conseil constitutionnel français, président de l'IDEF
- *Etienne Cerexhe*, professeur à l'Université catholique de Louvain, ancien juge à la Cour constitutionnelle
- *Jörg Gerkrath*, professeur à l'Université du Luxembourg

Une pause-café aura lieu en milieu d'après-midi

Mardi 18 mai

09h30 **III. Aspects institutionnels**

Présidence : *Georges Schroeder*, président du Conseil d'Etat

Contributions de MM.

- *Francis Delpérée*, vice-président du Sénat, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain
- *Me Marc Elvinger*, avocat à la Cour
- *Paul Schmit*, conseiller d'Etat

12h00 **Synthèse des travaux**

- *Rusen Ergec*, professeur à l'Université du Luxembourg